

**MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021**

**« AESH syndiquées et non syndiquées des Landes,  
nous décidons de mettre en place un comité de liaison des AESH »**

Nous AESH des Landes, syndiquées à et non-syndiquées, réunies à Mont de Marsan ce mercredi après-midi 8 septembre 2021, répondons positivement à l'appel issu de la première convention nationale des AESH du 30 juin dernier en décidant de prendre nos affaires en main, avec l'appui des syndicats qui le souhaitent, et de nous regrouper en Comité Départemental de liaison des AESH des Landes : **« L'union fait la force ! »**.

Si nous notons que les mobilisations nationales de l'année dernière (26 janvier, 8 avril et 3 juin) ont incité le Ministre Blanquer à décider un nouveau cadre de gestion pour nous, notamment avec une nouvelle grille d'avancement plus « large » (11 niveaux), avec des indices majorés plus élevés (de 335 à 385), un avancement automatique de 10 points d'indice tous les 3 ans, un reclassement prenant en compte l'ancienneté du contrat en cours, pour autant **un constat : nos principales revendications sont ignorées, à savoir : création d'un statut de la Fonction Publique, temps plein avec 100% du SMIC dès 24 heures d'accompagnement et abandon des PIAL.**

Aussi, pour nous faire entendre par le Ministre, **nous estimons indispensable que la mobilisation des AESH monte encore d'un cran, notamment en décidant la première manifestation nationale des AESH à PARIS, au Ministère, là où les décisions sont prises.**

**Pourquoi ne pas se saisir de la date du mardi 19 octobre, jour de grève nationale des AESH décidée par l'intersyndicale FSU, FNEC-FP-FO, CGT-Éduc'action, SNALC, SUD-Education, SNCL-FAEN ?**

**Nous mandatons deux déléguées AESH des Landes pour que cette question soit débattue lors de la deuxième convention nationale des AESH qui se tiendra en visio mercredi prochain, 15 septembre 2021, à 14h00.**

Quoi qu'il en soit, nous décidons aujourd'hui :

- **de créer une cagnotte et des bons de soutien financier** si la montée à PARIS devait être décidée lors de deuxième Convention nationale des AESH du 15/09 ; **de rédiger un appel à soutien financier** du Comité départemental de liaison des AESH des Landes : *plus la somme récoltée sera élevée, plus la délégation landaise d'AESH pour monter à PARIS sera importante ;*
- **de créer une adresse mail** pour les collègues AESH, les enseignants, les parents d'élèves souhaitant échanger avec le Comité départemental de liaison des AESH 40 ([AESH40.CL@gmail.com](mailto:AESH40.CL@gmail.com)) ;
- **de mettre en place un secrétariat permanent** du Comité départemental de liaison des AESH des Landes. Il est composé de 5 AESH.
- **de convoquer à une prochaine réunion du Comité** le mercredi 6 octobre 2021, à 14h30. (*lieu non connu à cette date*)

**POUR**

**"UN VRAI STATUT, UN VRAI SALAIRE, L'ABANDON DES PIAL"**

**Rejoignez le Comité départemental de liaison des AESH des Landes**

*Adopté à l'unanimité*